



CCAS de Bernay
Délibération : 06
Conseil du 14 avril 2021

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION - SEANCE DU 14 AVRIL 2021-

Délibération n° 08-21

Rapporteur : Madame Marie-Lyne VAGNER

L'an deux mille vingt et un, le mercredi quatorze avril à vingt heures, les membres du conseil d'administration se sont réunis à la Mairie de Bernay, sous la présidence de Madame VAGNER Marie-Lyne, présidente.

Présents : Madame VAGNER Marie-Lyne, Madame HEUDE Claudine, Madame FERAUD Sara, Madame PARIS Frédérique, Madame BECHET Sabrina, Monsieur VARANGLE Jérôme, Monsieur WIENER Guillaume, Monsieur DIDTSCH Pascal, Madame GENET Colette, Madame FICHET – GIRARD Thérèse, Madame MARY Brigitte, Monsieur DUBUCHE Gérard, Monsieur BOULAYE Guillaume.

Pouvoirs : Monsieur LERAT Sébastien à Madame PITETTE Claire

Excusés : Monsieur LERAT Sébastien, Madame GUERRAND Sylvie

Absentes : Madame DAEL Camille, Madame ERARD Elisabeth, Madame MAGNAN Nora,

Date de la convocation : 02 avril 2021.

Objet :

REVISION DU TARIF DE PATISserie AU SEIN DE LA RESIDENCE AUTONOMIE LYLIANE CARPENTIER

La Vice-Présidente informe les membres du Conseil d'Administration qu'il convient de procéder à la révision de la tarification de la fabrication de pâtisseries ;

Il est rappelé que les prix actuellement pratiqué sont de :

SERVICES	2020	PROPOSITION 2021
PATISseries	2.00 €/personne	2.50 €/personne

Il est proposé une revalorisation de ce tarif.

Les membres du Conseil d'administration sont invités à se prononcer.

Le Conseil d'Administration,
Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,

DÉLIBÉRATION :

Vu l'antériorité de la dernière délibération relative à la tarification de la fabrication de pâtisseries au sein de la résidence autonomie,

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, DECIDE A L'UNANIMITE
(ABSTENTION : MONSIEUR DIDTSCH PASCAL)**

- **DE FIXER** à compter du 1^{er} mai 2021 le montant de la participation à la régie pâtisserie à :
 - **2.50 € TTC la pâtisserie par personne**

Pour copie certifiée conforme

La Présidente



Marie-Lyne VAGNER